

COMMUNE  
DE  
**CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN**  
DORDOGNE  
24250

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13/2022

Téléphone 05 53 31 41 31

Télécopie 05 53 31 41 32

E-mail : [mairie.cenac@wanadoo.fr](mailto:mairie.cenac@wanadoo.fr)

Nombre de conseillers

En exercice : 14 L'an deux mille vingt deux

Présents : 14 Le 11 juillet à 18 h 30

Votants : 14 Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET DUVERNEIX, Maire  
Date de la convocation du conseil : 6 juillet 2022.

Secrétaire de séance : Frédéric VARGUES

**PRESENTS:** M Mes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Anaïs SARDAN, Claudia STAUBMANN, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM, Daniel MAURIE.

**OBJET : TARIFS SALLE DES FETES ET SALLE DE MUSIQUE**

Madame La Maire indique au conseil Municipal que les tarifs de la salle des fêtes n'ont pas été augmentés depuis 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Valide les modifications du règlement intérieur
- Fixe les tarifs suivants à compter du 01.01.2023

**\*RESIDENTS DE LA COMMUNE DE CENAC ET SAINT JULIEN (SALLE SEULE)**

80 EUROS : vins d'honneur à titre privé (prêt de verres)

200 EUROS : manifestations privées (noces, banquets, etc...)

**\*HORS COMMUNES (SALLE SEULE)**

80 EUROS : réunions d'associations (en dehors du vendredi, samedi et dimanche en soirée)

110 EUROS : réunions ou manifestations sans but lucratif.

120 EUROS : vins d'honneur à titre privé ou associatif (prêt de verres)

180 EUROS : manifestations à but lucratif pour les associations (lotos, concours de belote, bals, repas dansants, spectacles, conférences...)

350 EUROS : manifestations privées (noces, banquets, etc...)

**\*POUR TOUTES LES COMMUNES**

400 EUROS : repas à but lucratif organisé par un traiteur (sans location de vaisselle)

450 EUROS : expositions commerciales.

**\*OPTIONS**

50 EUROS : forfait chauffage

60 EUROS : cuisine

50 EUROS : forfait audio+sono

-Fixe pour la **salle de musique** un forfait chauffage mensuel à 50 € sur 10 mois de septembre à juin.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

A CENAC ET SAINT JULIEN  
Le 12 juillet 2022

Reçu en Sous-Préfecture

Le 12.07.2022

Publié ou notifié le 13.07.2022

Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire

